



FEUILLE PAROISSIALE DE SAINT JEAN XXIII

N° 105 du 13 mai 2018

« Compagnons de Jésus »

Ce dimanche un groupe d'enfants communiera pour la première fois. Lors de la retraite de première communion, nous avons cherché des « paroles de vie » et des « lumières » dans les lectures de ce dimanche. Elles peuvent l'être pour nous aussi :

Être « témoins de la résurrection »

D'abord, dans la lecture du Livre des Actes des Apôtres (1,15-20) Pierre cherche quelqu'un pour remplacer Judas. Il donne les critères d'appel: des gens qui aient accompagné Jésus pendant toute sa vie pour devenir « témoin de la résurrection » avec les autres disciples...

« Il y a des hommes qui nous ont accompagnés durant tout le temps où le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, depuis le commencement, lors du baptême donné par Jean, jusqu'au jour où il fut enlevé d'auprès de nous. Il faut donc que l'un d'entre eux devienne, avec nous, témoin de sa résurrection. »

Rendre visible le Dieu invisible en nous aimant les uns les autres

Dans la 2^{ème} lecture (1 Jean 4,11-16), il s'agit de rendre visible Dieu invisible, que les autres puissent percevoir Jésus présent en nous par l'amour dont nous nous aimons :

« Puisque Dieu nous a tellement aimés, nous devons, nous aussi, nous aimer les uns les autres. Dieu, personne ne l'a jamais vu. Mais si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et, en nous, son amour atteint la perfection. »

Être « sanctifié par la Parole de Vérité »...

Personne ne peut prétendre vivre de l'amour de Jésus en perfection, mais Jésus nous indique le chemin pour avancer dans cette direction (Jn 17,11-19) : accueillir sa Parole, la lire, la relire, essayer de la mettre en pratique par la force de l'Esprit Saint. Et ceux qui ont commencé ce chemin des "Maisons d'Evangile" ou du "cahier de Paroles de Vie" témoignent qu'ils y trouvent une aide:



Photo: Eglise greco-catholique de Karak (Jordanie)

« Moi, je leur ai donné ta parole... Sanctifie-les dans la vérité : ta parole est vérité... »

Vivre envoyé dans le monde, mais sans être du monde...

Celui qui veut être compagnon de Jésus est appelé à vivre dans le monde, à être témoin dans le monde, mais à ne pas vivre « selon l'esprit du monde », à ne pas être « mondain », pour reprendre les mots du Pape François :

« Je ne prie pas pour que tu les retires du monde, mais pour que tu les gardes du Mauvais. Ils n'appartiennent pas au monde, de même que moi, je n'appartiens pas au monde... De même que tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi, je les ai envoyés dans le monde. »

Pour qu'ils aient en eu ma joie, et qu'ils en soient comblés...

« Et maintenant que je viens à toi, je parle ainsi, dans le monde, pour qu'ils aient en eux ma joie, et qu'ils en soient comblés. »

Entrer, durer dans cette joie qui vient de la « Communion avec Jésus », de la « Communion entre nous » et avec tous les hommes, c'est ce que nous souhaitons aux enfants qui communient pour la 1ère fois, c'est sur ce chemin que nous essayons d'avancer ensemble.

Invitez et venez à la fête paroissiale "Goûtons la Parole"

La fête paroissiale "Goûtons la Parole" qui va arriver bientôt se veut quelque chose d'une manifestation de ce chemin proposé par le Christ. Venez-y ! Invitez autour de vous !

Bruno Cadart



Nous vous avons sollicité il y a quelques mois, pour participer à l'accueil d'une famille de personnes réfugiées sur Champigny, en réponse à la demande du Pape François.

La Famille Eid est arrivée, et le groupe « Cellule de veille » a immédiatement réagit : La famille Eid a été hébergée dans l'urgence au presbytère de l'Eglise Protestante de Champigny. Mais la Cellule de Veille a envisagé la location d'un appartement destiné à héberger temporairement des

familles de personnes réfugiées. C'est ainsi que « La Passerelle » est née.

« La Passerelle » est portée à Champigny par les paroisses catholiques et l'Eglise Protestante Unie de Champigny, en collaboration avec l'association Solidarités Nouvelles pour le logement 94 (SNL 94), et grâce à l'aide de nombreux partenaires caritatifs. Pour mener ce projet à son terme, Il nous faut trouver au moins la somme de 1200 € par mois.

C'est pourquoi, nous, les chrétiens des paroisses catholiques de Champigny et de la paroisse protestante de Champigny, nous sommes tous invités à participer selon nos

moyens personnels, soit en versant un don global, soit en acceptant un prélèvement automatique mensuel à partir de 5€ ou 10€ par mois. 5€, 10€, 15€, 20€ par mois, chacun décide selon ses possibilités...

Des tracts sont au fond de l'Eglise. Nous vous invitons à les lire et à les relire, car Si 120 personnes donnent 10€ par mois, les frais du loyer et de l'accompagnement social sont couverts.

Un don par prélèvement mensuel ne vous engage que pour la durée que vous choisissez. A tout moment vous pourrez le suspendre directement auprès de votre banque. Un don ponctuel est aussi possible. Quand il s'agit d'aider son prochain, il n'y a pas de petit don !

Vous pourrez déduire ces dons de vos impôts à partir de 10€ annuels pour une réduction d'impôts de 75% jusqu'à 531€/an (*), puis 66% au-delà (dans la limite de 20% du revenu imposable). Un reçu fiscal vous sera adressé par SNL

Actuellement, certains d'entre nous se sont lancés dans la démarche et nous atteignons presque 24% du budget.

Merci par avance pour votre générosité !


(*) avant déduction fiscale	Après déduction fiscale – 75%
(5€ x 12) = 60 €	15€
(10€ x 12) = 120 €	30€
(15€ x 12) = 180 €	45€
(20€ x 12)= 240	60€

MICHEL SANTIER,
évêque de Créteil
invite les diocésains
à se retrouver pour

Arc'Ensemble 2018

le lundi
21 mai 2018
de 10h à 17h

Journée festive et fraternelle
organisée par la Pastorale
des Quartiers Populaires
au Gymnase Paul Éluard
à Vitry-sur-Seine



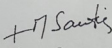
Aux habitants du Val de Marne,

Vous le savez depuis le mois de novembre, j'ai entrepris une visite pastorale dans les quartiers populaires. J'ai écouté les joies, les peines, les interrogations des personnes vivant dans ces quartiers. J'ai rencontré des personnes au service des habitants. J'ai vu l'importance de créer des liens pour se soutenir, agir et prior ensemble.

Pour conclure cette visite, j'ai demandé à l'équipe diocésaine d'organiser un rassemblement fraternel pour retrouver toutes ces personnes qui m'ont accueilli et de vous y retrouver, vous aussi, en vue de donner des orientations pour notre diocèse.

Je vous invite au rassemblement « **Arc'Ensemble** » le lundi de Pentecôte, 21 mai 2018.

Fraternellement,


MICHEL SANTIER
Evêque de Créteil

Dimanche 20 mai, Pentecôte, confirmations

- 10h30 - gymnase Paul-Émile Victor à Champigny
Confirmation des jeunes du secteur
- 16h00 - cathédrale de Créteil - Confirmation des adultes

mercredi 23 mai au matin: Pèlerinage T.V.M. (Trans Val de Marne) accueilli à Bois l'Abbé

11h00 Partage à l'Église Jean XXIII avec ceux d'entre nous qui sont disponibles à propos de la vie à la paroisse Jean XXIII et sur le quartier

11h45 Messe avec tous ceux qui le souhaitent (pas de messe à 18h)

12h15 Repas préparé par les jeunes de Jean XXIII pour les pèlerins et **tous ceux de Jean XXIII qui le souhaitent et qui se seront inscrits avant le 13 mai** (prix 5 €)

« Chantez Marie », samedi 26 mai à partir de 17h30 avec la chorale « la voix du soleil »

Dimanche 3 juin : Fête Paroissiale

1. Tombola

Une tombola sera organisée le 3 juin 2018 avec les prix suivants: 1er lot: Un téléviseur de 80 cm (Toshiba); 2ème et 3ème lots: Deux appareils photos numériques. Nombreux autres lots. Le prix d'un billet est de 2€, présenté sous forme d'un carnet de 5 billets au prix de 10€. Achetez dès maintenant vos billets... et vendez-en autour de vous.

2. Repas

Pour faciliter la préparation, réservez dès à présent votre repas (adulte 5€, enfant 3€) et invitez autour de vous.

Paroisse Saint Jean 23

9, Rue Rabelais – 94430 Chennevières-sur-Marne Tel. : 01 45 76 55 20.
email : eglisesaintjean23@gmail.com

Accueil : Mercredi et vendredi de 17h à 19h, Samedi de 10h à 12h
et sur rendez-vous (**Père Bruno Cadart : 07 83 59 91 67**)

Messes : Le **dimanche à 9h** et à **10h30**
Mercredi à 18h (adoration après) **Vendredi à 8h30**

Chapelet : le 2ème et le 4ème vendredi du mois à 18h

Eglise ouverte pour prier quand le Père Bruno est là ou aux heures d'accueil